



*Ministère de la Femme de la Famille
et de l'Enfance*

*Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes
de Lutte contre la Pauvreté*



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ambassade au Sénégal
Bureau de la Coopération à Dak

TERMES DE REFERENCE

**MISSION DE L'AGENCE ARDES POUR LE CIBLAGE ET
L'EVALUATION DES BESOINS DES MENAGES PAUVRES
POTENTIELS BENEFICIAIRES DE BOURSE ECONOMIQUE**

Août 2014

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La population du Sénégal est estimée à 12 873 601 habitants, en 2013, dont 6 428 189 hommes et 6 445 412 femmes (une quasi égalité entre l'effectif des hommes et des femmes, avec un rapport global de masculinité de 99,7% hommes pour 100 femmes, alors qu'il était de 96,9% en 2002). Le taux annuel d'accroissement est de 2,5%. Selon ces dernières estimations, la moitié de la population est âgée de moins de 18 ans (17 ans chez les hommes contre 19 ans chez les femmes). Les moins de vingt ans, représentent 52,7 %. Cette population est en majorité rurale avec 7 048 624 (55% contre 59,3% en 2002). Les ménages sont au nombre de 1 526 794 dont 10 594 ménages collectifs. Les ménages agricoles sont estimés à 755 559, soit 49,5%.

En matière d'accès aux services de base, des disparités persistent entre zones rurales et urbaines où le taux d'accès à l'eau potable est estimé respectivement à 80,1% et 98,79% contre 34,3% et 63,3% pour l'accès à l'assainissement. En dépit des performances du secteur de l'éducation, le taux brut de scolarisation au primaire estimé à 79,7% en 2011 cache une kyrielle de difficultés en termes d'accès géographique, financier et de gestion de la qualité de l'offre éducative.

Au niveau national, le taux de chômage estimé à 10,2% atteste un déficit d'emplois productifs dans les secteurs porteurs de croissance. Le sous emploi représente 32% de la population active et rend plus forte la tentation à l'exode rural et à l'émigration clandestine des jeunes en âge de travailler.

Le Sénégal a une économie essentiellement rurale et structurée autour des activités productives des exploitations familiales. Le secteur primaire regroupe plus de la moitié de la population et contribue pour seulement 15,30% du PIB contre 19% pour le secteur secondaire qui connaît de réels problèmes de productivité. Le pays a enregistré des performances économique et sociale relativement faibles en raison d'une conjugaison de multiples facteurs endogène et exogène qui ont contribué à inhiber et stériliser les initiatives de ses forces productives.

Les progrès notés dans les différents secteurs d'activités économiques n'ont pas permis d'induire un taux de croissance à deux chiffres nécessaires à l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté. La croissance démographique (2,6% par an) inhibe, en effet, la croissance du PIB (3,9% en moyenne). Il en résulte une proportion importante d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté, évaluée à 46,7% de la population en 2011 avec une tendance baissière très légère notée d'une année à une autre.

Les familles et plus spécifiquement les ménages les plus vulnérables évoluent donc dans un environnement socio-économique caractérisé par une complexité des problématiques de développement. Les faibles progrès au plan social et économique remettent ainsi en question l'efficacité des politiques de développement qui, force est de reconnaître, n'ont pas permis de mettre le pays sur les rampe de l'émergence.

Dans le souci de réduire la probabilité de perte dévastatrice du bien-être des populations, du basculement ou du maintien dans la pauvreté chronique des groupes vulnérables, le Gouvernement a élaboré la Stratégie Nationale de Protection Sociale (*SNPS, 2005-2015*). C'est dans ce cadre que le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a conçu et

mis en œuvre, *l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables (INPS)*.

Suite à l'avènement de l'alternance démocratique de mars 2012 et eu égard au contexte socio-économique particulièrement difficile marqué par une demande sociale manifestement exigeante et pressante, les nouvelles autorités ont élaboré *la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES 2013 – 2017)*. Elle s'inscrit dans une « vision à long terme de promotion d'une société sénégalaise émergente dans la solidarité intra et intergénérationnelle ».

Dans le souci de favoriser l'accélération de l'atteinte d'une croissance économique inclusive et durable, le gouvernement avec l'appui de toutes les parties prenantes (administration, société civile, secteur privé, PTF, experts de la diaspora, etc.) a élaboré le *Plan Sénégal Emergent (PSE)* qui constitue le référentiel de la politique économique et sociale à travers les trois (03) piliers ci-après :

- *Transformation structurelle de l'économie et croissance ;*
- *Capital humain, protection sociale et développement durable ;*
- *Gouvernance, institutions, paix et sécurité.*

Un plan d'action prioritaire (PAP), articulé sur la période 2014-2018, opérationnalise le PSE à travers la mise en cohérence des axes stratégiques, objectifs sectoriels et lignes d'action aux projets et programmes de développement.

En créant la *Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale*, le Gouvernement accorde un rang de priorité élevée à l'inclusion sociale et à la protection des groupes vulnérables pour une meilleure coordination et harmonisation des interventions des différents acteurs. Cette volonté s'est manifestée à travers deux programmes majeurs de filets sociaux que sont : (i) le Programme National de « Bourses de Sécurité Familiale/PNBSF » (ii) le Programme National de « Couverture Maladie Universelle/PCMU ».

La mise en œuvre d'une politique de protection sociale efficace passe par un modèle de ciblage pertinent des bénéficiaires ainsi qu'une stratégie d'autonomisation socio-économique.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE), le PNUD et le Grand Duché de Luxembourg ont mis en place le *Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economique et Social (PRODES)* qui compte entre autres actions accompagner le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale, en mettant l'accent sur la sécurisation des revenus des ménages par l'octroi de *bourses économiques* aux ménages ayant reçu des bourses de sécurité familiale, afin qu'ils puissent développer des activités de production génératrices de revenus.

II. PRESENTATION DU PRODES

Au regard des acquis importants et des bonnes pratiques enregistrés par le PRP et face aux nouveaux enjeux, défis et opportunités identifiés dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale de développement économique et social et du PSE, ainsi que l'impérieuse nécessité d'accélérer le processus d'atteinte des OMD et la préparation du Sénégal à faire face à l'agenda post 2015, il est apparu nécessaire de consolider, de renforcer et d'élargir le champ d'intervention du cadre de partenariat entre le Gouvernement, le PNUD et la Coopération Luxembourgeoise.

L'objectif global du programme est de *contribuer à la mise en œuvre et au suivi de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social à travers le renforcement des dynamiques locales de développement économique et social et l'appui à l'Initiative Nationale de Protection Sociale des Groupes Vulnérables, pour une croissance économique inclusive.*

Il est décliné en quatre objectifs spécifiques que sont :

- a) les initiatives de développement économique locale au profit des femmes et des jeunes dans les zones d'intervention du programme sont promues ;
- b) le dispositif de financement de l'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP est renforcé et élargi ;
- c) la Protection Sociale des groupes vulnérables pour une Croissance Economique inclusive est accrue et élargie ;
- d) le pilotage stratégique de la SNDES et le suivi de la pauvreté pour la promotion du développement humain durable sont assurés.

Au niveau opérationnel, le programme cible les femmes, les jeunes avec ou sans qualification, porteurs de projets, les ménages pauvres, les OCB, les Conseils de quartier, les CVD, les CIVD, les associations de personnes en situation de handicap et PVVIH. De manière spécifique, il s'agit d'accompagner d'une part les femmes et les jeunes porteurs d'initiatives économiques ayant un impact sur le développement de leur terroir ; et d'autre part les jeunes issus du système de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle, également porteurs d'initiatives économiques pour la création d'emplois. En outre, dans le cadre du renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables pour une croissance économique inclusive, le programme cible prioritairement les ménages pauvres bénéficiant du dispositif de bourses de sécurité familiale et susceptibles de s'inscrire dans une dynamique économique de création d'activités génératrices de revenus.

Le programme cible aussi les services techniques déconcentrés de l'Etat à travers les plateformes techniques opérationnelles (SDC, SAS, SADL, ARSD, SRP, IRJ...), les collectivités locales, les ARD, les organisations de la société civile.

Au niveau stratégique, il vise les partenaires institutionnels que sont : Le Ministère en charge du développement social (CSO/PLCP, DDSC, DEEG, DEFOF, DMF, CENAF) ; Ministère de l'Economie et des Finances (DCEF, DI, UCSPE, ANSD, DGP) ; Ministère en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DFP, DA, ...); Ministère en charge de la Jeunesse et de l'Emploi (UCSP, DE); Ministère en charge de la Santé (CAF/ SP, CACMU, DASGV); le Ministère en charge de la territorialisation (DADL...), le Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), la Délégation Générale à la Protection sociale et à la Solidarité Nationale (DGSSN) et les organisations de la société civile.

Zones d'intervention

Le PRODES consolide et renforce les acquis du PRP dans les régions de **Saint Louis, Matam et Louga** tout en élargissant ses domaines d'intervention vers la zone centre notamment les régions de **Kaolack, Kaffrine, Fatick, Diourbel, Thiès**.

Composantes du programme :

Le programme est structuré en deux composantes comprenant un total de quatre volets couvrant un ensemble de dix produits que sont :

- **Composante 1 : Renforcement des dynamiques économiques locales et promotion de l'emploi des femmes et des jeunes**

Volet 1.1 : Promotion des initiatives de développement économique local

Volet 1.2 : Renforcement et élargissement du dispositif de financement de l'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP

- **Composante 2 : Appui à la mise en œuvre et au suivi de la SNDES et de l'INPS**

Volet 2.1 : Renforcement de la Protection Sociale des groupes vulnérables pour une croissance Economique Inclusive

Volet 2.2 : Appui au pilotage stratégique de la SNDES et au suivi de la pauvreté pour la promotion du développement humain

Ces présents termes de référence sont élaborés pour effectuer un ciblage efficace et une évaluation des besoins des ménages pauvres devant bénéficier des bourses économiques.

III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE

Objectif général

L'objectif général de la présente étude est de procéder au ciblage des ménages pauvres du Programme National de Bourse de Sécurité Familiale devant bénéficier de bourses économiques afin de renforcer leurs capacités productives en vue de leur autonomisation.

Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'intervention vise à :

- définir le profil socio-économique des zones d'intervention du programme en rapport avec l'équipe du projet et ses partenaires opérationnels et selon une perspective genre ;
- définir et valider les critères de ciblage des ménages avec les partenaires du PRODES impliqués dans la protection sociale ;
- réaliser le ciblage communautaire et catégoriel des ménages pauvres, potentiels bénéficiaires de l'initiative bourse économique ;
- identifier et analyser les contraintes liées au développement socio-économique des ménages dans une optique d'autonomisation ;

- identifier les potentialités des ménages et analyser leurs capacités d'initiative socio-économique et d'autonomisation ;
- dégager les priorités des ménages ciblés en matière d'initiatives productives, en tenant compte de leurs potentialités ;
- identifier les potentiels porteurs des initiatives productives des ménages ciblés (femmes et jeunes ...) et leurs besoins;
- identifier les principales interventions à mettre en œuvre en faveur des ménages ciblés ;
- Appuyer les plateformes techniques opérationnelles à élaborer leur plan d'actions pour mieux accompagner les ménages ciblés.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- le profil socio-économique des zones d'intervention sont mieux définis en rapport avec l'équipe du projet et ses partenaires opérationnels et selon une perspective genre ;
- les critères de ciblage (géographique, communautaire et catégoriel) des ménages sont validés avec les partenaires du PRODES impliqués dans la protection sociale ;
- le ciblage communautaire et catégoriel des ménages pauvres, potentiels bénéficiaires de l'initiative bourse économique, est réalisé ;
- les contraintes liées au développement socio-économique des ménages dans une optique d'autonomisation sont identifiés et analysés;
- les potentialités des ménages et leurs capacités d'initiative socio-économique et d'autonomisation sont appréhendés et analysés;
- les priorités des ménages ciblés en matière d'initiatives productives, en tenant compte de leurs potentialités sont dégagées;
- les potentiels porteurs des initiatives productives des ménages ciblés (femmes et jeunes...) et leurs besoins sont identifiés;
- les principales interventions à mettre en œuvre en faveur des ménages ciblés sont identifiés;
- un plan d'actions prioritaires pour accompagner les ménages ciblés est élaboré par les plateformes techniques opérationnelles pour chaque zone d'intervention.

IV. TACHES DE L'ARDES

Les services demandés à l'ARDES seront effectués en rapport avec les plateformes techniques opérationnelles des zones d'intervention (Zone nord : Saint Louis, Louga, Matam) et sous la supervision de l'équipe du Programme. A cet effet, le consultant devra exécuter les principales tâches selon les étapes suivantes :

Etape 1 : Elaborer un rapport méthodologique assorti d'un chronogramme détaillé et réaliste de mise en œuvre de la mission. Ce rapport mettra en exergue les éléments suivants :

- 1) recueil, exploitation et analyse de la documentation disponible ;
- 2) processus d'élaboration du profil socio-économique des zones d'intervention ;
- 3) proposition et application des critères de choix des ménages ;
- 4) démarche de ciblage des ménages pauvres, potentiels bénéficiaires de l'initiative bourse économique ;
- 5) démarche d'évaluation des besoins et de définition des priorités des ménages en matière d'initiatives productives ;

- 6) processus d'identification des porteurs d'initiatives;
- 7) méthodologie d'élaboration par les plateformes, du plan d'actions prioritaires d'accompagnement des ménages ciblés ;
- 8) proposition de supports et outils adaptés.

Etape 2 : Procéder à une analyse systématique et en profondeur du profil socio-économique de la zone d'intervention selon une perspective genre

L'ARDES exécutera les tâches suivantes :

- 1) **identification et analyse des potentialités, des atouts et faiblesses de la zone** en utilisant les outils du diagnostic participatif;
- 2) **analyse selon le genre des facteurs socioéconomiques et culturels pouvant influencer le développement du milieu ;**
- 3) **sur la base du fichier des ménages bénéficiaires de bourses de sécurité familiale, ciblage des ménages potentiels bénéficiaires de bourses économiques ;**
- 4) **détermination du profil socio-économique des ménages ciblés et des catégories sociales les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes..., porteurs d'initiatives, dans une optique d'inclusion et de protection sociale ;**
- 5) **approfondissement, sur la base des résultats de l'analyse, de la réflexion sur les questions de vulnérabilité et de pauvreté ;**

Etape 3 : Faire une analyse complète et en profondeur de la dynamique associative et de la logique des acteurs en appui à une gouvernance locale inclusive

Il s'agira de mener les activités ci après :

- 1) **identification et analyse des forces et faiblesses de la gouvernance locale dans une optique de promotion d'un développement local inclusif ;**
- 2) **analyse des dynamiques associatives et communautaires dans les zones ciblées et réalisation de la matrice des organisations de femmes, jeunes ... en identifiant les plus dynamiques dans le développement socioéconomique ;**
- 3) **évaluation de la contribution économique des porteurs d'initiatives des ménages (femmes, des jeunes...) et leur implication dans le développement local de leur terroir de même qu'une analyse socio-économique de leur participation : l'analyse des activités de production et de reproduction devrait permettre de dégager les recommandations favorisant leur pleine intégration dans les actions communautaires et le programme de formation, de sensibilisation et d'animation ;**
- 4) **proposition d'une liste de critères de sélection des projets à financer sur la base des priorités qui seront identifiées avec les actrices/acteurs ;**
- 5) **analyse des produits financiers des SFD selon leur capacité à répondre aux besoins spécifiques des porteurs des initiatives économiques des ménages ;**

Etape 4 : Identifier et analyser les besoins en appui et les traduire en lignes d'actions prioritaires dans une perspective d'équité et d'égalité de genre (opportunités d'affaires, renforcement de capacités techniques, de gestion et de suivi évaluation etc.) ;

L'ARDES devra mener les tâches suivantes :

- 1) **identification et analyse des besoins globaux et prioritaires des acteurs principaux du programme (plateformes techniques opérationnelles)**, notamment les jeunes et les femmes dans une optique de développement économique et social inclusif ;
- 2) **traduction des besoins en actions prioritaires ;**
- 3) **intégration des actions retenues au niveau de chaque zone dans un plan d'actions ;**
- 4) **élaboration de la matrice des intervenants** susceptibles d'être mis à contribution pour asseoir l'intervention du PRODES sur une base large d'alliances et de partenariats ; un accent particulier sera mis dans ce cadre sur les partenaires techniques et financiers présents dans la zone ainsi que les SFD qui s'y activent.

V. PRODUITS ATTENDUS

Il est attendu de la mission les livrables et/ou produits suivant dans les délais:

- un rapport d'orientation méthodologique ;
- un rapport sur le ciblage des ménages en 10 copies et un CD pour la version électronique ;
- un rapport provisoire sur le diagnostic de chaque zone en 10 copies et version électronique ;
- un rapport sur l'évaluation participative des besoins des porteurs d'initiatives des ménages ;
- un rapport final intégrant les observations notées lors de la restitution des rapports diagnostic et d'évaluation des besoins des ménages de chaque zone en 10 copies et un CD pour la version électronique ;
- un plan d'actions prioritaire d'accompagnement des ménages pour chaque région en 10 copies et un CD pour la version électronique.

Le rapport sur le ciblage sera présenté à l'Unité de Gestion et au Comité Régional pour validation.

Les rapports du diagnostic et d'évaluation participative des besoins seront restitués au cours d'un atelier.

VI. METHODOLOGIE

L'ARDES proposera dans son offre technique une méthodologie de réalisation de sa mission en tenant compte des tâches décrites ci-dessus.

Le ciblage et le diagnostic participatif des besoins seront effectués en collaboration avec les services techniques, membres des plateformes techniques opérationnelles des zones d'intervention et sous la supervision de l'équipe du Programme.

VII. LE PROFIL DE L'ARDES

L'ARDES proposera une équipe pluridisciplinaire ayant une expérience avérée en matière de ciblage et de diagnostic participatif dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, la protection sociale et le genre.

L'équipe sera composée au moins des experts suivants :

PERSONNEL CLE	FORMATION	EXPERIENCE GENERALE	EXPERIENCE SPECIFIQUE
Socio-économiste, chef de mission	Etudes supérieures minimum Bac + 4	Au moins 05 ans d'expérience en méthodes quantitatives et qualitatives et dans le domaine du développement, de la planification participative Connaissance de la problématique genre	Avoir assuré la conduite de missions similaires en qualité de chef de mission.
Sociologue, expert en Genre	Etudes supérieures minimum Bac + 4	expérience avérée dans l'intégration des questions de Genre dans la planification	Avoir participé au moins à deux missions similaires avec un focus sur la problématique genre
Economiste - Planificateur	Etudes supérieures minimum Bac + 4	Au moins 05 ans d'expérience en méthodes participatives avec des connaissances sur la planification axée sur les résultats	Avoir participé au moins à deux missions similaires
Spécialiste en protection sociale	Etudes supérieures minimum Bac + 4	expérience avérée en appui et analyse du secteur de la protection sociale	Avoir participé au moins à deux missions similaires
Animateurs	Etudes supérieures minimum Bac + 3	Expérience en animation et accompagnement des femmes et des jeunes	Avoir participé au moins à de missions similaires

VIII. DUREE DE LA MISSION

La durée proposée pour la mission est de quatre vingt dix (90) jours. Le délai court à compter de la date de signature du contrat.

IX. PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre devra être présentée sous pli fermé et comprendre une offre technique (01 original et 03 copies) et une offre financière (01 original et 03 copies).

Les deux enveloppes seront glissées dans une enveloppe avec la mention « Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economique et Social : offre pour le ciblage et l'évaluation participative des besoins des ménages potentiels bénéficiaires de bourses économiques ».

L'évaluation technique des offres portera, à titre indicatif, sur :

- la compréhension de la mission ;
- l'expérience du Cabinet dans des missions similaires ;
- la pertinence de la démarche proposée et de la logique du déroulement des différentes étapes ; (Un chronogramme réaliste) ;
- la cohérence de la budgétisation de l'offre financière.

Les frais d'organisation des ateliers sont à la charge du programme.

X. DEPOT DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres est fixée au Septembre 2014 à 10 heures précises, à l'adresse suivante :

**14, rue Aristide le Dantec angle Pierre Millon
Tél : 33 889 25 90**